



Hiver 2023

OYEZ,
OYEZ!

L'INFO

À CHÂTILLON-COLIGNY • N°08

LE COMICE AGRICOLE : GRANDE FÊTE DE LA RURALITÉ



LES 150 ANS DE LA NAISSANCE DE COLETTE

ZOOM SUR LA VILLE



- ➔ Programmes de voirie et de rénovation de l'éclairage public
- ➔ La boutique éphémère « Pop Up » a pris ses marques

Chères Châtillonnaises, chers Châtillonnais,
2023 est en route. 2023 sera une année riche en animations, notamment avec les événements autour des 150 ans de la naissance de Colette et avec le Comice agricole, grande fête de la ruralité. Elle sera aussi une année de début ou de fin de travaux d'envergures (place du Pâtis, espace de travail partagé en centre-ville, gendarmerie) et d'ouverture de nouveaux services pour améliorer le cadre de vie.

Avec un nombre important de logements à réhabiliter, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) est lancée. Elle permet à chaque propriétaire, occupant ou bailleur, de bénéficier d'aides publiques pour la réalisation des travaux ; un animateur est recruté par la Communauté des Communes pour accompagner les particuliers dans leurs démarches de rénovation.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette lettre d'information.

Florent De Wilde - Maire de Châtillon-Coligny



FÊTES DE FIN ET DE DÉBUT D'ANNÉE : DISTRIBUTION DES COLIS AUX AÎNÉS, CADEAUX À LIRE DANS LES ÉCOLES, GALETTE DES AÎNÉS

Les élèves des écoles du Loing (Châtillon-Coligny et Dammarie-sur-Loing) ont pu partir en vacances en emportant quelques chocolats et un cadeau à lire (ouvrage sélectionné par chaque professeur des écoles).

En décembre, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé la distribution aux aînés des colis et bons d'achats chez les restaurateurs Châtillonnais. En janvier, la première galette des aînés a rassemblé plus de 140 habitants autour d'un moment convivial et dansant.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : UNE FORCE DE PROPOSITION POUR NOTRE COMMUNE

Le Conseil municipal a eu l'honneur d'accueillir en décembre le Conseil municipal des Jeunes qui a exposé son projet de refonte du skatepark à l'ancien port. Les jeunes souhaitent moderniser les rampes du skatepark, créer un lieu de loisirs intergénérationnel mais aussi créer un « pump-track » !

Ils ont exposé trois objectifs qu'ils avaient pu travailler en réunion :

- favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle,
- favoriser la pratique sportive autonome et gratuite,
- dynamiser l'espace de l'ancien port et ses abords.

Le Conseil municipal a permis aux jeunes de lancer une étude de faisabilité auprès d'un technicien qualifié pour définir un scénario d'aménagement, chiffrer le projet et rechercher des subventions.

Tous nos encouragements aux jeunes pour ce projet et félicitations pour leur présentation !



MARCHÉ DE NOËL 2022

Le marché de Noël a accueilli exposants, associations au côté du Père Noël qui avait spécialement fait le déplacement ! La troupe « Les enguirlandés » a animé la journée sur des airs de chanson française en complément de SLC Danse et de SLC Théâtre d'improvisation. À la demande des commerçants et compte tenu du nombre très important de marchés de Noël organisés sur le territoire, une réflexion va être entamée par la Commission animations pour l'année 2023.

LA VÉGÉTALISATION DE LA PLACE DU PÂTIS

Les travaux de la place du Pâtis sont aussi l'occasion de « re-naturer la Ville » et de créer un véritable « poumon vert » en cœur de Ville. En complément du jardin de pluie qui recueillera les eaux de pluie de la place, de nombreux arbres et végétaux seront plantés : tilleul sans miellat, aulne, saule marsault, saule nain, haies champêtres (charmille, érable, bourdaine, noisetier).

► La place comptera plus de 120 arbres dont 73 nouvellement plantés.



ACTIONS À VENIR

- **Réparation** de plusieurs vitraux cassés de l'Église Saint-Pierre et Saint-Paul
- **Inauguration** de la restauration de l'huile sur toile « Sainte-Catherine d'Alexandrie », 17^e siècle
- Travaux du programme de voirie 2023
- **Enfouissement des réseaux** et début des travaux de la place du Pâtis
- Négociations avec la Poste pour l'acquisition du bâtiment place Coligny afin de **maintenir le service public de poste**
- Lancement du groupe de travail sur la « **Maison de la Famille Colette** »
- Installation d'une **kinésithérapeute** dans les locaux de l'ancienne trésorerie place Coligny
- Finalisation des études par la Communauté des Communes pour le **nouvel office de tourisme** et la **création d'un bâtiment pour les adolescents**
- Ouverture d'un **nouveau parc public** à côté de la Maison France Services, chemin de la Messe
- Installation d'une **aire de jeux pour enfants** à proximité des écoles, square Closon
- Ouverture du **local pour déchets ménagers** en centre-ville



LES 150 ANS DE LA NAISSANCE DE COLETTE

Le 28 janvier 1873 naissait Colette à Saint-Sauveur-en-Puisaye. Célèbre femme de lettres et écrivaine française, la France entière lui rend hommage et de nombreux événements sont programmés tout le long de l'année 2023.

À Châtillon-Coligny, la famille Colette et particulièrement la maison sont des témoins du passé de cette écrivaine sur lesquels l'association Colette, Sido et Châtillon ainsi que la municipalité sont mobilisés, en lien avec la Maison Colette à Saint-Sauveur-en-Puisaye.

Programme des événements organisés en 2023 à Châtillon :

- Samedi 20 et dimanche 21 mai : « OZELIR »
 - Samedi 20 mai : animation gratuite à la bibliothèque municipale : lectures autour de l'œuvre de Colette et improvisation théâtrale,
 - Dimanche 21 mai : « Les visites du docteur Achille Robineau » organisées par l'association « Colette, Sido et Châtillon »,
- Dimanche 25 juin 2023 : « les visites du docteur Achille Robineau », deuxième session,
- Dimanche 23 juillet 2023, 6 août et 20 août > 11h-11h30 : « lecture du dimanche matin » devant le jardinet du 20 rue de l'église accompagnée d'un musicien. Proposée par l'association « Colette, Sido et Châtillon ».
- Samedi 9 septembre : événement de lancement de la démarche « La Maison de la Famille Colette à Châtillon » - cour intérieure de la Maison.

LE COMICE AGRICOLE : GRANDE FÊTE DE LA RURALITÉ

Le Comice agricole de l'ancien canton de Châtillon-Coligny aura lieu les **26 et 27 août prochains**. Une grande fête de la ruralité se prépare avec le Comité du Comice et les associations.

Afin de réaliser la décoration de la Ville et du char de la Reine du Comice, des ateliers de confection de décoration, notamment de fleurs en papier crépon, sont organisés à la salle des fêtes les mardis et jeudis de 14h à 17h.



➤ **Nous avons besoin de bénévoles pour participer à ces ateliers !**
Inscription possible à comice@chatillon-coligny.fr ou par téléphone en appelant la Mairie de Châtillon-Coligny

BIENVENUE À BENJAMIN THURIOT : NOTRE ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE AU MUSÉE

Le Musée d'Art, d'Histoire et d'Archéologie à Châtillon-Coligny, « Musée de France – Trésor National » est soumis à des obligations dans la gestion des collections de près de 2 000 pièces. La Direction Régionale des Affaires Culturelles a accordé un financement de 80 % à la Commune pour recruter un assistant de conservation du patrimoine. Monsieur Benjamin Thuriot, en contrat pour deux ans, a notamment la charge de réaliser :

- l'inventaire réglementaire des collections,
- mettre à jour et régulariser le statut juridique des œuvres (dépôt, don, acquisition etc),
- préparer une exposition temporaire en lien avec l'association des Amis du Musée et la Municipalité.

BIENVENUE À CÉLI'ART : NOUVELLE COMMERÇANTE



Au 63, rue Jean Jaurès, l'ancienne boutique d'ameublement reprend vie. Célia vous accueille lors de ses ouvertures éphémères dans sa boutique de décoration intérieure : antiquités, objets de décorations, mobiliers.

Elle exerce son activité en complément de son activité de psychologue libérale dans son cabinet à la même adresse.

LA BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE MUNICIPALE « POP UP » A PRIS SES MARQUES

En novembre dernier, la municipalité a lancé son projet de boutique éphémère. Le principe ? La Commune loue une boutique en centre-ville au 50, rue Jean-Jaurès et la sous-loue à des commerçants et artisans pour sur une période qui varie de 15 jours à 6 mois maximum. **Cette boutique a pour objectif de proposer des activités complémentaires mais également de permettre à un commerçant de tester son activité.**

La boutique a d'ores et déjà accueilli 7 commerçants ou artisans et de nouveaux sont programmés pour l'année 2023. N'hésitez pas à en parler autour de vous si vous connaissez une personne qui souhaite lancer une activité ! Règlement et renseignements auprès de notre animatrice des commerces Perrine : animateur.commerce@orange.fr



2023

PROGRAMME DE VOIRIE

En complément des travaux de voirie qui seront réalisés dans le cadre de la place du Pâtis (voies d'accès aux rues de Sainte-Geneviève et parking), la Communauté des Communes et la Commune programment pour 2023 :

- l'impasse du faubourg de Dammarie,
- la rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord,
- la finalisation de la rue des boucheries (en gravillons de Gouasque),
- le trottoir route de la Chapelle.

Les services techniques municipaux sont chargés de combler les trous qui peuvent se former sur la chaussée. N'hésitez pas à le signaler aux élus ou en Mairie : mairie@chatillon-coligny.fr

PROGRAMME DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Avec 65 points d'éclairage remplacés en 2023, le programme de rénovation de l'éclairage portera sur la première partie du faubourg de Dammarie, la rue de la Libération, la rue des Pommiers, la rue du Clos Saint-Lazare ainsi que la zone d'activité des écorces. Ce programme permettra de gagner en moyenne 46,03 % de puissance sur l'éclairage de ces rues.

Vous constatez qu'un éclairage public dysfonctionne ? N'hésitez pas à nous le signaler à mairie@chatillon-coligny.fr afin que la société de maintenance intervienne.

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE

Le groupement intercommunal Châtillon et Sainte-Geneviève, gère la compétence eau et assainissement des deux communes. Avec près de 70 000 m³ de fuites d'eau potable liées à des conduites usées et un système d'assainissement vieillissant (station d'épuration, conduites etc) de lourds travaux vont devoir être menés dans les prochaines années.

Le GICS a d'ores et déjà engagé le renouvellement de certains réseaux ainsi que la sécurisation des équipements de production d'eau potable et de traitement des eaux usées. Un schéma est en cours d'élaboration par la Communauté des Communes pour aider à la décision sur les priorités à mener.

Une étude sera menée sur le prix de l'eau et de l'assainissement car les investissements sont importants et le budget réduit.

Ces travaux sont indispensables à l'alimentation en eau potable et au traitement des eaux usées sur nos communes.

UN NOUVEAU LOCAL POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS : INSCRIVEZ-VOUS !

Rue Dom Morin, les travaux d'aménagement d'un local déchet ménager sont bientôt terminés. Le Conseil municipal a approuvé le règlement de fonctionnement du lieu qui détermine notamment les conditions pour en bénéficier.

Ce local accueillera les déchets ménagers des ménages du centre-ville qui ne peuvent pas stocker leurs déchets afin de ne plus avoir de dépôt sur la voie publique. Le règlement et le périmètre sont disponibles en Mairie ou sur le site internet de la Commune : www.chatillon-coligny.fr



L'accès à ce service est permis aux habitants de la Commune de Châtillon-Coligny et qui répondent aux conditions cumulatives suivantes :

- Résider dans le périmètre du centre-ville historique et annexé au règlement (principalement les rues à l'intérieur des murailles, rue Eugène Lemaire, rue des Boucheries, rue de Condé, rue Mac-Mahon, place de la Croix Blanche),
- Ne pas disposer d'un jardin, d'une cour, ou d'un garage,
- Ne pas résider dans un immeuble collectif disposant d'un local poubelle.

➤ **L'accès au service est gratuit.**

Les habitants éligibles reçoivent avec cette lettre d'information le règlement et le formulaire d'inscription. Une réunion de remise des badges sera organisée en mars-avril à la salle Humbert-Bajout (salle des fêtes de la Mairie).

CONTACT & HORAIRES

Mairie • Place Coligny
45230 Châtillon-Coligny

Lundi : 14h - 17h30
Mardi : 9h - 12h 14h - 17h30
Mercredi : 9h - 12h 14h - 17h30
Jeudi : 9h - 12h (fermé au public l'après-midi)
Vendredi : 9h - 12h 14h - 17h30
Samedi : 8h - 12h

 **02 38 92 50 11**  **mairie@chatillon-coligny.fr**

  **VilledChatillonColigny**  **chatillon-coligny.fr**

 Ne pas jeter sur la voie publique

Graphisme :
www.margieredavid.com

Improffset
Impression & signalétique

 **IMPRIM'VERT**®